



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PRESTATAIRES DU PARC DES EXPOSITIONS DE NANTES

La société Exponantes est engagée dans une démarche environnementale et sociétale volontaire et forte. Cet engagement est concrétisé au travers des certifications ISO 14001 et ISO 20121 de notre système de management responsable. Ces engagements se sont notamment traduits par un panel d'actions visant à renforcer la qualité de l'accueil, le confort et le bien-être des parties prenantes au sein du Parc, ainsi que la rencontre et la mixité des publics. Des actions visant à réduire les impacts environnementaux ont également été entreprises sur les déchets, l'énergie, la consommation de ressources ou encore la biodiversité.

Avoir la volonté de travailler avec et pour Exponantes, c'est aussi adhérer à nos valeurs et contribuer à l'atteinte de nos objectifs. Par la signature de la présente charte, le prestataire s'engage à ce que tous ses collaborateurs, ainsi que ses sous-traitants, contribuent à ces engagements.

GOUVERNANCE

Par la présente charte, Exponantes s'engage à :

- **Sensibiliser** les prestataires aux enjeux du développement durable et à leur rôle dans la réussite de la démarche de développement durable d'Exponantes,
- **Mobiliser** les prestataires dans la mise en œuvre concrète des actions de développement durable dans le cadre des activités d'Exponantes,
- **Renforcer** l'engagement des prestataires, en matière de développement durable via un engagement formel traduit par la signature de la présente charte.

Exponantes demande à ses prestataires de s'engager à ses côtés.

Le prestataire s'engage à :

- **prendre connaissance** de la politique de développement durable d'Exponantes et à informer l'ensemble de ses collaborateurs et sous traitants des attentes d'Exponantes en matière de développement durable,
- **transmettre** à Exponantes, avant le début de sa prestation, la liste des actions prévues pour réduire l'impact environnemental et sociétal des prestations réalisées pour le compte d'Exponantes,
- **fournir** à Exponantes la liste des données permettant de réaliser l'évaluation des impacts environnementaux et sociétaux induits par l'ensemble de ses prestations (une liste sera transmise au prestataire par Exponantes).

ENVIRONNEMENT

Exponantes s'engage à améliorer la gestion des déchets et optimiser l'utilisation des ressources naturelles et des énergies.

Le caractère foisonnant et éphémère de l'activité événementielle en fait un fort générateur de déchets. Exponantes s'est engagée de manière très importante dans la réduction et la maîtrise de ces déchets.

Notre politique : que chaque déchet se transforme en ressource. Les déchets sont triés pour être recyclés. Les déchets non valorisables sont incinérés pour produire de la chaleur à une usine voisine de la centrale de traitement. En 2015, 50% des déchets ont été recyclés. Avec vous, nous souhaitons encore améliorer ce taux cette année.

Les ressources naturelles sont sollicitées de manière importante dans le cadre de l'activité d'expositions. Exponantes suit de près de nombreux indicateurs (consommation eau, gaz, électricité, papier) et met en place des actions et bonnes pratiques pour limiter son empreinte carbone :

- récupération d'eau de pluie,
- sanitaires équipés de chasses d'eau double débit,
- maintenance soignée des appareils de chauffage, et remplacement quand nécessaire par des appareils de meilleur rendement,
- programmation minutieuse en GTC des temps de chauffe et d'éclairage,
- adaptation de l'éclairage des halls à la luminosité ambiante,
- remplacement au fur et à mesure des appareils d'éclairage par des leds,
- dématérialisation des échanges,
- calcul au plus juste des impressions et envois,
- sensibilisation des exposants sur la mise hors tension des stands lors de leur départ,
- mise en place d'un plan de déplacement entreprise pour les salariés.

Exponantes demande à ses prestataires de s'engager à ses côtés.

En période de montage et démontage de salon, nous vous demandons de déposer vos déchets dans les allées. Une équipe de tri passera régulièrement les collecter. Afin de leur faciliter le travail, nous vous demandons de pré-trier :

- Le plastique,
- Le verre,
- Le carton (merci de les plier),
- Le bois,

Le prestataire aura recours autant que possible à l'emploi de procédés et de produits permettant une élimination efficace des déchets (faciliter la séparation des métaux, bois, verres, emballages).

Les déchets dangereux ainsi que les déchets industriels spéciaux (DIS) contenant des solvants, hydrocarbures, boues, acides (etc.) seront collectés et évacués par le prestataire. Un bordereau de suivi de déchets est alors systématiquement remis à Exponantes.

Le prestataire cherchera à :

- **optimiser** le flux de transport de marchandises vers et depuis le parc des expositions afin de limiter le nombre de kms parcourus,
- **recourir** aux transporteurs signataires de la charte « Objectif CO₂ »,
- **s'organiser** pour que le matériel n'arrive qu'en une seule fois,
- **optimiser** les temps de tests afin de réduire la consommation électrique lors du montage,
- **privilégier** les équipements standards permettant leur réutilisation sur d'autres salons,
- **préférer** des matériaux à impact environnemental faible,
- **si** utilisation de bois, privilégier des éléments locaux, non traités et/ou issus de forêts gérés durablement,
- **collecter**, trier et valoriser les chutes de production.

ECONOMIE

Exponantes s'engage dans une politique d'achat durable. Dans le souci permanent d'améliorer ses pratiques d'achats, est signataire de la Charte Relations Fournisseurs Responsables.

Exponantes s'engage à :

- **respecter** les lois, règlements, normes,
- **payer** dans des délais rapides et respecter la loi LME,
- **réduire** les risques de dépendance réciproque,
- **veiller** à sa responsabilité territoriale,
- **agir** envers les fournisseurs avec équité, transparence et impartialité,
- **respecter** et faire respecter les engagements mutuels,
- **conserver** la confidentialité de toutes les informations,
- **Impliquer** les prestataires dans le processus achat le plus tôt possible afin de valoriser les innovations,
- **Inform**er les fournisseurs de l'avancement des étapes de la consultation,
- **veiller** à l'amélioration du contrôle des prestations, en particulier pour s'assurer que les engagements pris dans les contrats sont tenus sur la durée du marché.

Exponantes demande à ses prestataires de s'engager à ses côtés

Avant toute chose, elle attend de ses prestataires un niveau élevé d'éthique personnelle et professionnelle, et qu'ils respectent les lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'une réelle volonté de travailler en partenariat avec Exponantes.

Le prestataire s'engage à :

- **s'interdire** d'obtenir un marché par le biais de pratiques déloyales,
- **s'interdire** strictement de proposer à un salarié cadeau ou avantage qui viserait à faciliter ses activités avec Exponantes,
- **ne communiquer** que des informations sincères et fiabilisées, que ce soit lors de la consultation ou de l'exécution du contrat,
- **ne jamais** communiquer ou publier toutes les informations connues lors de consultations ou lors de la réalisation de prestations,
- **privilégier** les initiatives qui favorisent le développement économique de proximité et la diversité des sous-traitants,
- **prendre** des mesures préventives afin d'éviter toute pratique ou comportement anticoncurrentiel,
- **révéler** toute situation pouvant apparaître comme présentant un conflit d'intérêt.

SOCIAL

Exponantes s'engage à contribuer au bien-être et au confort de chaque utilisateur du parc

Préserver la santé et la sécurité des hommes et des femmes, salariés et prestataires qui travaillent au sein du parc des expositions, ainsi que le respect de chaque personne est une priorité absolue.

Exponantes s'assure des conditions légales d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail en vérifiant régulièrement, notamment, la conformité de ses installations aux normes. Elle veille à ce que ses activités ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de son personnel, de ses sous-traitants, des intervenants liés à l'opération, des populations avoisinantes et des utilisateurs.

Exponantes s'efforce de développer le potentiel humain en travaillant en partenariat avec ses prestataires.

Exponantes souhaite que chacun puisse s'épanouir professionnellement sur le parc et veille à ce qu'il y ait aussi une place pour les travailleurs handicapés, en insertion, en formation.

Exponantes demande à ses prestataires de s'engager à ses côtés

Le prestataire s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur.

- Il prendra toutes les mesures pour assurer la santé et la sécurité pour tous ses salariés,
- Il s'interdit de recourir à une quelconque forme de travail forcé ou obligatoire,
- Il ne recourra pas au travail des enfants âgés de moins de 15 ans,
- Il respectera les lois en vigueur en matière de salaire et de temps de travail. Il garantit notamment le respect du salaire minimum, du paiement des heures supplémentaires, et du temps de travail maximum,
- Il s'interdit toute forme de discrimination et ne fera aucune distinction notamment en raison de la race, la couleur, la croyance religieuse, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut social ou le handicap physique ou mental,
- Il proscriera toute forme de violence physique ou psychologique,
- Il ne tolérera aucune forme de harcèlement et mettra en place des mesures de nature à accompagner les victimes,
- Il assurera le droit des salariés à la liberté d'association,
- Il protégera les données à caractère personnel des salariés et les utilisera sans abus,
- Il offrira à ses salariés des possibilités de formation et d'apprentissage.

Le personnel du prestataire démontrera en toute occasion :

- un dynamisme et une motivation dans l'exercice de sa prestation,
- une courtoisie à l'égard des occupants du site,
- une écoute et une réactivité face aux doléances des utilisateurs.

Si nécessaire, le prestataire apporte un renfort ponctuel à un autre prestataire en cas d'incident. L'objectif de cette collaboration avec les autres prestataires est de fournir un service optimum aux occupants, dans l'intérêt de tous.

Le prestataire s'assurera à chaque étape que ses propres fournisseurs et sous-traitants répondent aux mêmes critères d'exigence en matière de Développement Durable.

Fait à :

le :

Signature du prestataire :

Signature du Directeur Général d'Exponantes